



Institute for
Research on
Public Policy

Institut de
recherche
en politiques
publiques

Pour diffusion immédiate
Le 11 janvier 2007

COMMUNIQUÉ

Il faut améliorer les approches destinées à faciliter l'intégration des immigrants dans la société canadienne

Les immigrants des minorités visibles et leurs enfants sont moins intégrés que les immigrants de race blanche, en partie à cause d'un sentiment d'exclusion

Montréal – De façon générale, les immigrants mènent une vie prospère au Canada et contribuent pleinement au développement de l'identité nationale. Une étude publiée aujourd'hui par l'IRPP révèle toutefois que, pour certains groupes d'immigrants, le laps de temps écoulé depuis leur arrivée au Canada ne se traduit pas forcément par un sentiment d'appartenance plus profond ou par un degré d'intégration sociale plus élevé. Cette tendance est particulièrement marquée parmi les immigrants appartenant aux minorités visibles et se maintient au sein de la génération suivante.

Les auteurs de l'étude, Jeffrey G. Reitz et Rupa Banerjee (tous deux de l'Université de Toronto) ont examiné les résultats de l'Enquête sur la diversité ethnique menée en 2002 par Statistique Canada et se sont efforcés de déterminer si les inégalités raciales ont une influence sur la cohésion sociale. Ils ont constaté que les immigrants appartenant aux minorités visibles éprouvent souvent un sentiment d'exclusion raciale et mettent plus de temps à s'intégrer dans la société canadienne que les immigrants d'origine européenne. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est que, d'après tous les indicateurs examinés, les enfants de ces immigrants sont moins bien intégrés que les enfants d'immigrants de race blanche. Ce chapitre d'un ouvrage en voie de parution, intitulé *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, offre une mise en garde : pour que le Canada puisse jouir des bienfaits de l'immigration et éviter la violence et les troubles sociaux qui ont sévi dans certains pays européens, il devra s'attaquer aux problèmes que suscite la perception d'être victime de discrimination.

Les auteurs étudient sept indicateurs d'intégration sociale : le sentiment d'appartenance au Canada, la confiance envers les autres, l'auto-identification en tant que Canadien, l'acquisition de la citoyenneté, la satisfaction face à la vie, la disponibilité à travailler au sein des organisations sociales et la participation électorale. Leurs résultats constituent un signal d'alarme à l'intention des Canadiens :

- ◆ Perception de préjugés et de discrimination raciale parmi les immigrants des minorités visibles, récents et plus anciens : parmi les immigrants des minorités visibles arrivés au Canada depuis 10 ans, 33,6 % ont déclaré avoir été victimes de discrimination ; parmi ceux qui sont arrivés plus tôt, cette perception est un peu plus répandue, car 35,5 % font état de discrimination.
- ◆ Perception de préjugés et de discrimination raciale parmi les enfants d'immigrants des minorités visibles : les auteurs ont constaté que la proportion des enfants d'immigrants des minorités visibles nés au Canada qui ont déclaré avoir été victimes de discrimination varie de 34 % dans le cas des Chinois à 43,4 % pour les Sud-Asiatiques et à 60,9 % pour les Noirs, comparativement à 10,9 % pour les enfants d'immigrants d'origine européenne.

- ◆ Confiance : en ce qui concerne les niveaux de confiance interpersonnelle, c'est-à-dire de confiance envers les concitoyens, les auteurs ont constaté qu'ils étaient inférieurs parmi tous les immigrants des minorités visibles, mais en particulier parmi les Noirs, qui affichaient à cet égard un déficit de plus de 20 points de pourcentage par rapport aux immigrants blancs.
- ◆ Acquisition d'un sentiment d'auto-identification en tant que Canadien : les minorités raciales mettent en général plus de temps que les immigrants d'origine européenne à acquérir un sentiment d'identification en tant que Canadiens ; au sein de la deuxième génération, le taux d'identification nationale est très élevé parmi les Blancs (78,2 %), mais, parmi les minorités visibles, il se situe à plus de 20 points de pourcentage au-dessous de cette moyenne.

Dans leur analyse des résultats de leurs travaux, Jeffrey Reitz et Rupa Banerjee font remarquer que l'augmentation des revenus des immigrants peut contribuer à l'intégration sociale mais que ceux-ci ne peut à elle seule faciliter ce processus, car ils restent aux prises avec la discrimination et le sentiment de vulnérabilité, qui ont pour effet de ralentir l'intégration. De plus, il est possible que ces effets soient amplifiés dans le cas des enfants des immigrants, qui entretiennent sans doute des espoirs plus grands que leurs parents en ce qui concerne l'égalité au sein de la société.

En ce qui a trait aux politiques d'intégration, les auteurs affirment que les approches actuelles ne sont peut-être pas assez spécifiques, une carence qui est peut-être attribuable à l'absence d'un consensus interracial quant à l'importance de la discrimination, ainsi qu'à l'insuffisance des efforts visant à créer un tel consensus. Pour améliorer les politiques, concluent-ils, la condition préalable la plus importante consistera peut-être à mettre en place un mécanisme plus efficace pour assurer la participation intégrale des groupes minoritaires à la formulation des politiques au Canada.

L'étude de Jeffrey G. Reitz et Rupa Banerjee, intitulée *Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada*, peut être téléchargée gratuitement au site www.irpp.org

Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada paraîtra en février dans le cadre de la collection de l'IRPP « L'art de l'État ». Publié sous la direction de Keith Banting, Thomas J. Courchene et F. Leslie Seidle, l'ouvrage examine les approches adoptées au Canada pour reconnaître et respecter la diversité y compris les instruments de la citoyenneté partagée, l'efficacité de ces approches jusqu'à présent et leur aptitude à répondre à des pressions et à des préoccupations nouvelles. Une analyse des stratégies adoptées ailleurs et des critiques formulées à leur endroit offre une perspective comparative.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements ou pour solliciter une entrevue, prière de communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir le bulletin mensuel de l'Institut par courriel, veuillez vous abonner à notre service de distribution électronique, à l'adresse www.irpp.org.

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) est un organisme sans but lucratif national et indépendant, dont le siège se trouve à Montréal.

Renseignements :

Jackson Wightman (jwightman@irpp.org)

Directeur des communications (IRPP)

Bureau : (514) 985-2461, poste 324

Cellulaire : (514) 235-8308